



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le 23 novembre 2020 à 17h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 17 novembre 2020 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Aurélia Massei, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Marine Ponzevera, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Caroline Corticchiato et Paul Mancini à Alexandre Farina, Stéphane Vannucci et Pierre-Laurent Audisio à Laurent Marcangeli, Rose-Marie Ottavy-Sarrola et Isabelle Falchi à Annie Costa-Nivaggioli, Jacques Billard et Marie-Françoise Gaffory Fau à Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu et Annie Sichi à Nicole Ottavy, Christophe Mondoloni à Marine Schinto, Dominique Carlotti et Jean-Pierre Sollacaro à Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Danielle Flamencourt et Camille Bernard à Simone Guerrini, Marie-Noëlle Nadal et Jean-François Luccioni à Pierre Pugliesi, Philippe Kervella et Alain Nicolai à Stéphane Sbraggia, David Frau à Marine Ponzevera, Christian Bacci et Muriel Piera à Aurélia Massei, Sébastien Deliperi à Basiliu Moretti, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon à Vanina Angelini-Buresi, Jean-François Casalta à Julia Tiberi

**Etaient absents :**

Isabelle Jeanne, Christelle Combette, Laetitia Maroccu, Emmanuelle Villanova

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	19
Quorum :	16

Le quorum étant atteint, Marine Schinto est désignée en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-21200046-20201123-2020\_278-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2020  
Affichage : 01/12/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 23 novembre 2020  
Délibération N°2020/278

**Attribution du Prix de la Communication Scientifique 2020**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

**Le Prix de la Communication Scientifique de la meilleure thèse**, d'un montant de 2 000 euros est attribué à :

- M. Alexis FOUILLOY, pour la mention STS : Comparaison de méthodes d'apprentissage automatique de prévision de la ressource solaire pour une application à une gestion optimisée des réseaux intelligents.
- Mme Marie Paule RAFFAELLI, pour la mention SHS : la construction mimétique du héros napoléonien : Napoléon et le Christ.

Chacun de ces lauréats recevra la somme de 2 000 euros de la Ville d'Ajaccio.

**Le Prix de la Communication Scientifique du meilleur poster**, d'un montant de 500 euros est attribué à :

- Mme Alexandra MATTEI pour son poster (domaine SHS) : La preuve et le patrimoine du couple : variation sur le même « t'aime »
- M. François-Marie MANICACCIA pour son poster (domaine STS) : Conception d'un outil d'aide à l'analyse et la prédiction comportementale

Chacun de ces lauréats recevra la somme de 500 euros de la Ville d'Ajaccio.

Le montant total des deux prix est de 5 000 euros.

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 67 du budget de l'exercice 2020.

### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **De décider**

L'attribution du :

- Prix de la Communication Scientifique de la meilleure thèse d'un montant de 2 000 euros
- Prix de la Communication Scientifique du meilleur poster d'un montant de 500 euros,

Destinés à récompenser les lauréats du concours pour Docteurs et Doctorants ;

#### **D'autoriser**

Le versement de ces Prix aux lauréats du Concours pour les Doctorants et Docteurs.

Monsieur le Maire à signer tout acte administratif et à passer toutes conventions relatives à ces aides financières ;

#### **De préciser**

Que les crédits nécessaires sont prévus au compte 67 du budget de l'exercice 2020.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée**

**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2020;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 novembre 2020,

**DECIDE**

L'attribution du :

- Prix de la Communication Scientifique de la meilleure thèse d'un montant de 2 000 euros
  - Prix de la Communication Scientifique du meilleur poster d'un montant de 500 euros,
- Destinés à récompenser les lauréats du concours pour Docteurs et Doctorants.

**AUTORISE**

Le versement de ces Prix aux lauréats du Concours pour les Doctorants et Docteurs.

Monsieur le Maire à signer tout acte administratif et à passer toutes conventions relatives à ces aides financières ;

**PRECISE**

que les crédits nécessaires sont prévus au compte 67 du budget de l'exercice 2020.

**VOTE**

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés.**

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**LE MAIRE**  
**Laurent MARCANGELI**

